

Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour structurer son entreprise

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes directeurs du développement durable et de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- Identifier les pistes d'actions individuelles et collectives

Public visé

Toute personne souhaitant comprendre les principes fondamentaux du développement durable et de la RSE

Programme

A/ Les principes et enjeux du développement durable et de la RSE

B/ Ma notion RSE

- Définition de la RSE, principes d'action
- L'approche risques et opportunités de la RSE
- Les nouveaux modes de management dans l'entreprise : vers une croissance responsable
- L'ISO 26000 : norme internationale de la Responsabilité Sociétale
- Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

C/ Pourquoi mettre en place une démarche RSE ?

- La réglementation
- Au-delà du cadre légal
- Bénéfices de la démarche : exemples et témoignages

D/ Comment construire une démarche RSE

- Les principales étapes d'une démarche RSE
- Identifier, hiérarchiser et écouter ses parties prenantes
- Identifier ses enjeux prioritaires
- Déployer l'action dans l'entreprise, suivre les résultats et mesurer le progrès
- Les évolutions pour les métiers de l'entreprise induites par la mise en place d'une démarche RSE : politique RH, achats responsables, conception, logistique, production...
- Découverte de bonnes pratiques au travers du KIT RSE Ania Actia

Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour structurer son entreprise

E/ Comment communiquer ou rendre compte de ses engagements RSE ?

- Les enjeux de la communication responsable
- S'y trouver dans les logos, les labels et certification
- Notion de reporting : exemples d'outils dont Valorise

Méthodes et supports pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Echanges d'expériences et discussions
- Exposés, diaporamas, exercices pratiques
- Remise de documentation et supports de cours
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

L'intervenant

Ingénieur expert du CTCPA

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 jour (7h) – 9h à 17h	14 septembre 2023	En distanciel 

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	650,00€ HT (soit 780,00€ TTC) / personne

Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.

